



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

**MINISTÈRE DES ARMÉES
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
SERVICE INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE**

SID NORD-EST

USID BESANCON

Quartier RUTY – BP 537 - 25 027 BESANÇON CEDEX
Téléphone : 03.81.87.20.84

Projet de marché

25USID05-016

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

MINISTÈRE DES ARMÉES

OBJET DU MARCHÉ

**Valdahon (25) – Camp militaire – ST11- Construction de planchers en
béton et réfection de l'étanchéité toiture terrasse**

LOT 1 : GROS OEUVRE

**DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET
FORFAITAIRE
(D.P.G.F.)**

IMPORTANT

**Tous les postes de la DPGF doivent être renseignés
Impérativement sans modification**

NE SONT PAS ADMIS

- Les postes « non chiffrés »
- Les postes « pour mémoire »
- Les postes « inclus »
- Les ajouts et modifications de postes

Origine	Désignation	Montant en € HT
CCTP	2-2. Préparation des fonds de coffrage	
	Repiquage et bouchardage des rebords en béton des tirants sur l'épaisseur des futurs planchers pour assurer une accroche mécanique optimale. Localisation : Zones 20,42,66,118 et 168 Quantité indicative : env. 580 ml	- €
	Nettoyage et démoussage des dallages en pavés de verre par surpresseur et brossage. Localisation : Zones 20,42,66,118 et 168 Quantité indicative : env. 855 m²	- €
	Découpe de panneaux de coffrage à la mesure et mise en œuvre en feuillure ou en recouvrement des pavés de verre manquants ou jugés inaptes à servir de fond de coffrage. Localisation : Zones 20,42,66,118 et 168 Quantité indicative : env. 5 m²	- €
	Fourniture et pose d'un film de désolidarisation type polyéthylène 150 microns, pose à sec sur l'ensemble des paves de verre et panneaux de coffrage. Le film empêchera les fuites de laitance et évitera les désordres liés aux dilatations différentielles entre le verre existant et le béton neuf. Localisation : Zones 20,42,66,118 et 168 Quantité indicative : env. 855 m²	- €
	2-3. Mise en œuvre de plancher en béton	
	Fourniture et pose d'armature en treillis soudé de structure type ST35 (à valider par bureau d'étude), compris solidarisation par scellement chimique structurel d'acier HA10, entraxe 30 cm (profondeur d'ancrage validée par l'étude). L'ensemble des armatures mise en œuvre devra obligatoirement appartenir à la classe de ductilité B ou C au sens de l'Eurocode 2. Localisation : Zones 20,42,66,118 et 168 Quantité indicative : env. 855 m²	- €
	Fourniture et mise en œuvre de béton prêt à l'emploi type NF EN206/N C25/30 XC1, Dmax ≤ 16mm, classe de consistance S3, Classe de durabilité S4, compris toutes sujétions de livraison et de moyen d'acheminement (pompe à béton, tapis, tuyau etc.). Le béton sera mis en œuvre sur 10 cm d'épaisseur maximale. Il sera obligatoirement vibré (aiguille ou règle vibrante). La finition de surface sera talochée fin ou lissée (sans balèbres ni nids de gravier) pour permettre la pose de l'étanchéité du lot 2 (parement soigné selon DTU 21). Résistance au feu : le bâtiment étant en simple rez-de-chaussée et totalement isolé géographiquement (aucun tiers à proximité), aucune exigence de résistance au feu n'est imposée aux planchers (REI0). La pente devra suivre la pente originale et sera comprise entre 1 et 5 %. Tolérances de planéité : 10 mm sous règle de 2 m, 3 mm sous règle de 20 cm, désaffleurement ≤ à 3 mm. Les tolérances de planéité ci-dessus ne devront en aucun cas conduire à des contre-pentes. Après coulage, la pente minimale effective vers les dispositifs d'évacuation devra être de 1% en tout point de la toiture, conformément aux DTU 20.12 et 43.1. Toute zone présentant une stagnation d'eau ou une contre-pente sera reprise par l'entreprise, sans supplément de prix. Localisation : Zone 20,42,66,118 et 168. Quantité indicative : env. 86 m³	- €
	2-4. Réparation d'ouvrage en béton	
	Reprises ponctuelles d'épaufrures sur éléments linéaires de plus ou moins 4 x 4 cm, y compris piochage, dégagement, brossage, passivation des aciers et réparation au mortier fibré thixotrope. Localisation : Zone 0 à 200 m, épaufrures sur les ouvrages béton apparent. Quantité : 1 forfait pour 10 mètres linéaires cumulés	- €
	Reprises ponctuelles d'ouvrage béton dégradé sur maximum 3 cm d'épaisseur, en parties verticales ou horizontales, compris piochage, dégagement, brossage, passivation des aciers et réparation au mortier fibré thixotrope. Localisation : Zone 0 à 200 m, ouvrages béton nécessitant une réparation. Quantité : 1 forfait pour 2 m² cumulés.	- €

TOTAL HT: - €

TVA 20 %: - €

TOTAL TTC: - €